



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 07.07.2010 L'an deux mille dix et le douze juillet à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes COMBES, SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mme THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/88 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs CRESPO, RAYNAL, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, KOWALCZYK (excusé), Mme BONNÉ (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU.

Secrétaire : Mme THUEL.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DES EAUX -
222,50 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 222,50 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 22 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 07.07.2010 L'an deux mille dix et le douze juillet à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes COMBES, SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mme THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/89 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs CRESPO, RAYNAL, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, KOWALCZYK (excusé), Mme BONNÉ (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU.

Secrétaire : Mme THUEL.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DES EAUX -
55,12 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 55,12 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 22 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 07.07.2010 L'an deux mille dix et le douze juillet à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes COMBES, SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mme THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/90 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs CRESPO, RAYNAL, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, KOWALCZYK (excusé), Mme BONNÉ (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU.

Secrétaire : Mme THUEL.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DES EAUX -
44,71 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 44,71 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 22 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 07.07.2010 L'an deux mille dix et le douze juillet à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes COMBES, SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mme THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/91 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs CRESPO, RAYNAL, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, KOWALCZYK (excusé), Mme BONNÉ (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU.

Secrétaire : Mme THUEL.

Objet de la délibération _____

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DES EAUX -
27,21 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 27,21 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 22 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 07.07.2010 L'an deux mille dix et le douze juillet à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes COMBES, SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mme THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/92 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs CRESPO, RAYNAL, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, KOWALCZYK (excusé), Mme BONNÉ (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU.

Objet de la délibération **Secrétaire** : Mme THUEL.

**ALLOCATION EN
NON VALEUR -
MEDIATHEQUE -
207,68 €**

Rapporteur : Monsieur Boudes

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures de la médiathèque pour un montant de 207,68 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 22 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,